

1. Remarques générales

La dernière modification de la présente Politique d'Utilisation Acceptable date du 6 novembre 2006. Interoute se réserve le droit de modifier sa politique d'utilisation acceptable de temps à autre. Les modifications apportées à la présente politique d'utilisation acceptable seront indiquées sur le site Web d'Interoute (www.interoute.com/legal/). Il revient aux Clients de surveiller ledit site de temps à autre et de respecter la politique d'utilisation acceptable en vigueur au moment concerné.

Interoute vise à promouvoir un comportement extrêmement responsable concernant l'utilisation de l'Internet et du réseau i-21 et a préparé la présente Politique d'Utilisation Acceptable (ci-après « la Politique d'Utilisation Acceptable ») à ces fins, dans le but, entre autres :

- de définir les pratiques acceptables dans le cadre de l'utilisation des services Interoute qui permettent d'accéder au Réseau i-21 et/ou à l'Internet (ci-après « les Services »),
- de protéger les intérêts, la réputation et les ressources d'Interoute et de ses Clients,
- de protéger la communauté des internautes dans son ensemble, dans la mesure des moyens qu'Interoute peut raisonnablement utiliser, contre toute activité inappropriée et/ou illégale ou criminelle.

Tous les Clients d'Interoute sont tenus de lire et de respecter la présente Politique d'Utilisation Acceptable et, s'ils fournissent des services à leurs propres utilisateurs (ex. : revendeurs ou fournisseurs de services en aval), de prendre toutes les mesures raisonnables afin d'assurer que leurs propres utilisateurs connaissent et respectent la présente Politique d'Utilisation Acceptable (lesdites mesures raisonnables incluant si nécessaire la résiliation de l'accès des utilisateurs qui ne respectent pas la présente Politique d'Utilisation Acceptable. Selon le contexte, les références faites aux « Clients » dans la présente Politique d'Utilisation Acceptable seront réputées inclure les utilisateurs des Clients.

En utilisant les Services, les Clients attestent qu'ils ont lu et compris les dispositions de la Politique d'Utilisation Acceptable d'une part, et qu'ils acceptent de les respecter d'autre part. Ils sont également tenus d'assurer que les termes et conditions en vertu desquels ils fournissent des services à leurs propres utilisateurs demandent à chacun de ces utilisateurs d'attester qu'il a lu et compris les dispositions de la Politique d'Utilisation Acceptable d'une part, et qu'il accepte de les respecter d'autre part. Toute violation de la présente Politique d'Utilisation Acceptable par un utilisateur qui obtient son accès grâce à un Client (ex. : revendeurs ou fournisseurs de services en aval) sera réputée être une violation de la part dudit Client.

Les Clients sont tenus d'informer Interoute, par e-mail à l'adresse **Global.Noc@interoute.com**, de toute violation de la présente Politique d'Utilisation Acceptable, dans les plus courts délais après avoir pris connaissance d'une telle violation. Ils sont également tenus, dans la mesure du

raisonnable, d'aider Interoute à examiner et à résoudre toute accusation, toute plainte et/ou tout problème lié aux Services.

Les Clients sont tenus d'informer Interoute sans délai, par e-mail à l'adresse **Global.Noc@interoute.com**, de tout problème de réseau susceptible de compromettre la stabilité, la continuité ou la sécurité des Services. Les Clients sont tenus de coopérer avec Interoute, ainsi qu'avec tout organisme officiellement autorisé à faire appliquer les lois en vigueur et tout organisme de réglementation, afin d'examiner les éventuelles accusations de comportement criminel, illégal ou autre comportement inapproprié.

Toute plainte ou question concernant les violations de la présente Politique d'Utilisation Acceptable doit être envoyée par e-mail à l'adresse **Global.Noc@interoute.com**.

2. Avis de non-responsabilité

Bien qu'Interoute se réserve le droit de modifier ou d'ôter toute information jugée contraire à la Politique d'Utilisation Acceptable et toute information autrement nuisible ou offensive, Interoute n'a pas l'intention d'examiner, de surveiller ou de contrôler les informations envoyées ou reçues par ses Clients dans le cadre de l'utilisation des Services. Par conséquent, Interoute décline toute responsabilité envers ses Clients ou toute autre personne concernant le contenu des communications transmises par ou mises à la disposition des Clients ou de leurs utilisateurs, que ces communications proviennent du réseau i-21 ou des Services.

3. Droits d'Interoute

Si le comportement d'un Client donné ou de ses utilisateurs est contraire à la Politique d'Utilisation Acceptable ou est illégal ou inapproprié, Interoute se réserve le droit de suspendre et/ou de résilier le Service concerné ou l'accès du Client concerné à ce Service. Dans la mesure praticable, Interoute essaiera d'avertir ses Clients de toute activité contraire à la présente Politique d'Utilisation Acceptable et demandera aux Clients concernés ou à leurs utilisateurs de mettre fin à ces activités. Toutefois, si les activités d'un Client donné menacent l'intégrité ou la viabilité du réseau i-21 ou impliquent l'accès ou l'intervention non autorisés, le pollupostage ou le bombardement par courrier, le relais de messagerie, la modification des données liées à l'adresse IP source du Client, le harcèlement, la violation de copyrights, l'introduction de programmes malveillants ou l'intervention non autorisée dans les processus de surveillance réseau d'Interoute, Interoute se réserve le droit de suspendre sans préavis un Service donné ou l'accès du Client concerné à un Service donné. En outre, Interoute se réserve le droit de prendre les mesures appropriées (action en justice ou autre) contre tout Client ou autre personne dont les activités sont contraires à la Politique d'Utilisation Acceptable.

4. Utilisation interdite

Les cas d'utilisation suivants, dont la liste n'est pas exhaustive et qui ne sont indiqués qu'à titre indicatif, sont strictement interdits en vertu de la présente Politique d'Utilisation Acceptable :

Activités illégales

Les Clients sont tenus de n'utiliser les Services qu'à des fins légales et de ne pas utiliser les Services à des fins contraires à toute loi, tout règlement, tout traité ou tout accord tarifaire en vigueur. Ces activités illégales incluent : sans s'y limiter, l'utilisation et la transmission de toute donnée ou tout document protégé par un copyright, une marque, un secret industriel, un brevet ou d'autres droits de propriété intellectuelle sans autorisation en bonne et due forme et/ou la transmission de tout document qui constitue une menace illégale, qui est contraire aux lois sur l'importation et l'exportation en vigueur ou dont le contenu est obscène, diffamatoire ou autrement illégal. Les activités illégales incluent également sans s'y limiter la diffamation, l'obscénité, la pornographie infantile et le piratage de logiciels.

Harcèlement

Les Clients sont tenus de ne pas utiliser les Services afin de harceler une personne donnée, que ce soit par l'intermédiaire du langage, de la fréquence ou de la taille des e-mails concernés. Le fait de continuer à envoyer des e-mails après que le destinataire ait demandé à ne plus en recevoir sera considéré comme une forme de harcèlement. Le harcèlement sera considéré comme tel sous toutes ses formes reconnues, qui incluent sans s'y limiter le harcèlement en fonction de la race, de la nationalité, de la religion, du sexe, de l'orientation sexuelle, de l'affiliation politique, de l'appartenance syndicale, de l'apparence physique ou de l'état mental et toute autre forme de harcèlement.

Violation d'autres politiques d'utilisation acceptable

Les Clients sont tenus de respecter les politiques d'utilisation acceptable de tout autre réseau, appareil ou service auxquels ils accèdent grâce aux Services.

Accès / Intervention non autorisés

Les Clients sont tenus de ne pas chercher à obtenir un accès non autorisé à un réseau, un appareil ou un service donné et de ne pas chercher à intervenir dans le fonctionnement ordinaire et la sécurité de ces derniers ou compromettre le fonctionnement ordinaire ou la sécurité de ces derniers. Les Clients sont tenus de ne pas utiliser les Services afin de compromettre ou de refuser l'accès d'une tierce personne aux Services ou à l'Internet. Les Clients sont tenus de ne pas utiliser les Services afin de surveiller des données, des informations ou des communications quelconques sans une autorisation en bonne et due forme. Les Clients sont tenus de ne pas chercher à obtenir un accès non autorisé aux noms d'utilisateur et aux mots de passe des autres utilisateurs et de ne pas porter atteinte à la confidentialité des données des autres Clients ou utilisateurs. Les Clients sont tenus de ne pas chercher à intercepter, réadresser ou autrement intervenir dans les communications destinées à d'autres personnes.

Fraude

Les Clients sont tenus de ne pas chercher à se faire passer pour d'autres personnes en modifiant les données IP source ou en envoyant des e-mails contenant un en-tête ou d'autres données d'identification falsifiés. Les Clients sont tenus de ne pas chercher à masquer de manière frauduleuse, forger ou autrement falsifier leur identité ou celle de toute autre personne dans le cadre de leur utilisation des Services.

Relais de messagerie

Toute utilisation du serveur d'e-mails d'une autre personne afin de retransmettre des e-mails sans l'autorisation expresse de la personne concernée est interdite.

Relais de messagerie ouvert

Un relais de messagerie ouvert est une cible pour les expéditeurs d'e-mails non sollicités qui détournent le serveur à des fins de pollupostage. Tout manquement à prendre les mesures appropriées pour fermer un relais de messagerie ouvert pourra autoriser Interoute à suspendre ou résilier les Services.

Pollupostage / Bombardement par courrier

Les Clients sont tenus de ne pas utiliser les Services afin d'envoyer un nombre excessif d'e-mails commerciaux non sollicités ou un nombre excessif de pièces jointes à d'autres utilisateurs. L'utilisation des Services dans le but d'envoyer ou de recevoir des réponses à des e-mails commerciaux non sollicités (ou à une série d'e-mails commerciaux non sollicités) ou des pièces jointes d'une taille significative à un même utilisateur est interdite. Cette catégorie inclut sans s'y limiter la collecte d'adresses électroniques visant à envoyer un nombre excessif d'e-mails non sollicités.

Envoi de messages sur le réseau USENET

Tout message envoyé à un forum USENET doit respecter la charte et toute autre politique applicable dudit forum. Les Clients sont tenus de ne pas effectuer de postage croisé vers d'autres forums non pertinents ou vers des forums au sein desquels le postage croisé est contraire à toute charte ou politique applicable.

Programmes malveillants

Les Clients sont tenus de ne pas introduire, intentionnellement ou imprudemment, des programmes malveillants sur le réseau i-21 ou l'Internet. Ces programmes incluent sans s'y limiter les virus informatiques, les données corrompues, les vers, les chevaux de Troie, etc.

Surveillance non autorisée, exploration et interception

Les Clients sont tenus de ne pas surveiller et de ne pas explorer les réseaux d'autres personnes ou l'utilisation des Services ou de tout autre service par d'autres personnes sans une autorisation en bonne et due forme. Les Clients sont tenus de ne pas intercepter les messages dont ils ne sont pas le destinataire, de ne pas accéder aux données dont ils ne sont pas le destinataire et de ne pas ouvrir de session sur le compte de serveur d'un autre Client sans une autorisation en bonne et due forme.

Faux renseignements

Les Clients sont tenus de ne pas fournir des renseignements faux ou incorrects à Interoute lors de la signature d'un contrat relatif à des Services. Interoute se réserve le droit de suspendre ou de résilier un Service donné si le Client concerné a fourni des renseignements faux ou incorrects.

Intervention dans la surveillance réseau d'Interoute

Les Clients sont tenus de ne pas chercher à faire échouer ou à dénaturer les procédures et procédés utilisés par Interoute pour mesurer la durée d'utilisation, la largeur de bande ou toute autre utilisation des Services.

Utilisation abusive

Si Interoute a déterminé des limites spécifiques à un Client donné en matière de largeur de bande conformément aux exigences dudit Client, l'utilisation du Service par ledit Client ne saurait dépasser lesdites limites.

Protection par mot de passe et transfert de compte

Les Clients sont tenus d'assurer la confidentialité de leur mot de passe et de leur numéro de compte d'utilisateur et de ne pas communiquer ces informations à une autre personne. Ils ne sont pas autorisés à transférer leur compte à une autre personne sans l'accord écrit préalable d'Interoute.

Les Clients sont tenus d'informer Interoute, par e-mail à l'adresse **Global.Noc@interoute.com**, de la perte de leur mot de passe ou de toute situation dans laquelle ils estiment que la confidentialité de leur mot de passe est compromise, dans les plus courts délais après avoir pris connaissance de ladite perte ou situation.

Copyright

Les Clients sont tenus de n'utiliser les Services que dans le respect des lois de propriété intellectuelle en vigueur, qui incluent sans s'y limiter la Directive 2001/29/CE du Parlement européen et du Conseil du 22 mai 2001 sur l'harmonisation de certains aspects du droit d'auteur et des droits voisins dans la société de l'information (également appelée EUCD, *European Union*

copyright directive) ainsi que sa transposition en droit français la loi « Droit d'auteur et droits voisins dans la société de l'information » et d'autres lois sur le copyright (ci-après « Droits de Propriété Intellectuelle »). Interoute se réserve le droit d'ôter ou de mettre hors service tout document qui, selon Interoute, est contraire aux Droits de Propriété Intellectuelle en vigueur.

Afin d'éviter tout doute, Interoute décline toute responsabilité envers les propriétaires et autres utilisateurs de Droits de Propriété Intellectuelle concernant les actes et/ou omissions des Clients dans le cadre de Droits de Propriété Intellectuelle liés aux Services.

Autres utilisations contraires aux normes et exigences généralement acceptées par la communauté des internautes

Les Clients sont tenus d'utiliser les Services dans le respect des normes et exigences généralement acceptées par la communauté des internautes en vigueur de temps à autre.

Pour de plus amples renseignements concernant nos [solutions de transmission multimédia en continu](#), nos [solutions de réseau à fibre optique](#), nos [services voix sur IP](#) ou nos [solutions de diffusion de contenu](#), veuillez [nous contacter directement](#).